Décision 21-DCC-182 du 20 octobre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif de certains actifs de SMACL Assurances par le groupe MAIF

Posted on: 26 octobre 2021 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe MAIF
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

SMACL Assurances

Lire

Le texte intégral
132.96 Ko